



Commission scolaire
DES PHARES

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Des outils de travail pour les entreprises : de nouvelles formations essentielles offertes par la Commission scolaire des Phares!

Rimouski, le 15 janvier 2013 – Afin de répondre aux besoins grandissants des petites et moyennes entreprises et des travailleurs autonomes, la Formation continue et le Service aux entreprises de la Commission scolaire des Phares a élaboré une programmation de cours spécifiques. À leur intention, nous offrirons, dans les mois à venir, plusieurs formations individuelles et de groupe dans des sphères de la gestion telles que marketing, ventes et comptabilité.

Grâce à l'appui financier d'Emploi-Québec Bas-Saint-Laurent, trois formations visant à améliorer les compétences en marketing à l'ère du Web seront offertes: *Marketing 2.0*, *Créer son site Web* et *Créer sa boutique en ligne*.

Marketing 2.0 est une formation de 18 heures ayant pour objectif d'aider les participants à se familiariser avec les enjeux, les opportunités et les contraintes liés au marketing 2.0, de même qu'à développer une présence efficace sur le Web et dans les médias sociaux. À la fin de la formation, les élèves seront en mesure d'évaluer la pertinence pour leur entreprise d'avoir ou de développer leur présence en ligne, d'identifier les médias sociaux les plus efficaces pour eux et de développer un plan d'action marketing 2.0. à l'aide d'un soutien individuel.

Le cours *Créer son site Web*, d'une durée de 6 heures, vise à faire connaître les principes de base d'un site Internet efficace, à se familiariser avec l'outil de création, à apprendre à produire du contenu Web, à découvrir les principes de base de l'indexation et du marketing Web et, finalement, à déceler les pièges dans la création d'un site.

Quant au cours *Créer sa boutique en ligne*, il est également d'une durée de 6 heures. Il aide à comprendre le commerce électronique, à se familiariser avec l'outil de création, à apprendre à produire le contenu de sa boutique et à en découvrir les outils de marketing ainsi qu'à gérer les ventes, la facturation et les livraisons.



Toutes ces formations seront offertes en février et mars sur les territoires de Rimouski et de La Mitis et ce, à des coûts très abordables.

Pour les entreprises qui auraient besoin d'outils de travail favorisant une augmentation de leurs ventes, la formation **Prospection de clientèle**, d'une durée de 60 h, accréditée et financée par le MELS, leur est également offerte. Lors de cette formation, les entrepreneurs apprendront à bien délimiter leur territoire de vente, à déterminer leur clientèle cible et à constituer une banque de clients potentiels. Ils apprendront aussi à choisir, préparer et effectuer des démarches de prospection et à faire la relance des clients potentiels. Pour cette formation, les frais de formation sont de 60 \$.

Un nouveau service sera également mis en place pour les entrepreneurs qui désirent avoir des outils de gestion : ce sont nos formations individualisées. Ainsi, à leur demande, nous pouvons donner des cours individualisés et sur mesure dans les sphères de gestion suivantes : **Techniques de vente, Mise en place de son système comptable, Mise en place de son plan de commercialisation et Mise en place de sa stratégie de marketing.**

Pour les détails concernant ces formations et ces services individualisés offerts de même que pour une évaluation de vos besoins avec une réponse personnalisée, contactez notre équipe :

Point de service de Rimouski : 418 722-4957, poste 1240

Point de service de Mont-Joli : 418 775-7577, poste 1234

-30-

Source : Émilie Sohier, Formation continue et Service aux entreprises
Commission Scolaire des Phares
Tél. : 418 722-4957, poste 1241
emilie_sohier@csphares.qc.ca

À propos de la Commission scolaire des Phares

La Commission scolaire des Phares couvre le territoire des municipalités régionales de comtés de La Mitis et de Rimouski-Neigette. Elle offre des services à près de 10 000 élèves, jeunes et adultes. La Commission scolaire des Phares joue un rôle de premier plan en matière d'éducation. Elle intervient au préscolaire, au primaire et au secondaire, en formation professionnelle, en formation des adultes et offre également un service d'aide aux entreprises en plein essor. Par la mise en œuvre quotidienne de sa mission, la Commission scolaire des Phares favorise l'accès au savoir et à la culture, contribue au rehaussement du niveau scientifique, culturel, spirituel et professionnel et assure la promotion de l'éducation. Le rôle de la Commission scolaire des Phares dans le développement régional en fait un rouage essentiel de la région bas-laurentienne.

